ENDURANCE TOUT TERRAIN – REGLEMENT PARTICULIER 2019

N° d'épreuve FFM	732
Club	C0745 - MOTO CLUB RABASTINOIS
Date	DIMANCHE 4 AOÛT 2019
Lieu	ANDILLAC (81)
Organisateur technique	064573 - M VINZELLE LAURENT
Email	motoclubrabastinois@wanadoo.fr
Téléphone	05 63 33 87 80

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au règlement 2019 de la Commission Enduro & Endurance Tout Terrain de la LMOC, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.
Règlement 2019 : https://www.lmoc.fr/reglement-endurance-tout-terrain-2019/

ARTICLE 1 ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 OFFICIELS

FONCTION	OFFICIEL	DESIGNE PAR
Directeur de course	002796 - M BALEUR JEAN-CLAUDE	☒ LMOC ☐ FFM ☐ Club
Président du Jury / Délégué LMOC	260827 - M BONNAFOUS HENRY	☒ LMOC ☐ FFM ☐ Club
Membre du Jury	215283 - M LE HYARIC FRANCK	☒ LMOC ☐ FFM ☐ Club
Membre du Jury	158338 . ASSALIT. J.Louis .	☐ LMOC ☐ FFM ☒ Club
Commissaire technique responsable	215067 - M BOY DANIEL	☒ LMOC ☐ FFM ☐ Club
Commissaire technique	049483 - M LASSAGNE PATRICK	☒ LMOC ☐ FFM ☐ Club
Commissaire technique	039460 - M BLANC JEAN-PAUL	☒ LMOC ☐ FFM ☐ Club
Responsable du chronométrage	151361 - Mme TIGNERES ELODIE	☒ LMOC ☐ FFM ☐ Club
Chronométreur	282194 - Mme FONTANIER DELPHINE	☒ LMOC ☐ FFM ☐ Club
Responsable des transpondeurs	002797 - Mme BALEUR PAULETTE	☒ LMOC ☐ FFM ☐ Club

ARTICLE 3 CATEGORIES & ENGAGEMENTS

Inscriptions : https://ffm.engage-sports.com/

Licence une manifestation à souscrire exclusivement sur http://licencesunemanifestation.ffmoto.net/ jusqu'à 72h avant l'épreuve : aucune licence une manifestation ne sera délivrée sur place.

CATEGORIE	DESCRIPTION
Championnat Occitanie ☒ ***Endurance Tout Terrain Moto Duo***	Age ---------- 14 ans mini (NJ3C / NCO / LUE / INTER / LJ) Cylindrée ---------- A partir de 125cc (-15 ans : 125cc) Tarif ---------- 75€
Championnat Occitanie ☒ ***Endurance Tout Terrain Moto Solo***	Age ---------- 15 ans mini (NJ3C / NCO / LUE / INTER / LJ) Cylindrée ---------- A partir de 125cc Tarif ---------- 50€
Championnat Occitanie ☒ ***Endurance Tout Terrain Quad***	Age ---------- 15 ans mini (NJ3C / NCO / LUE / INTER / LJ) Cylindrée ---------- Libre (-15 ans : 550cc maxi) Tarif ---------- 48€

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE B BALMA

ENDURANCE TOUT TERRAIN – REGLEMENT PARTICULIER 2019

ARTICLE 4 CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation : ☐ NON ☒ OUI (60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus).

Licence une manifestation à souscrire exclusivement sur [illegible] jusqu'à 72h avant l'épreuve [illegible]. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75€. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75€. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Responsable médical	DOCTEUR JEAN BERGRASER		
Nombre de secouristes (hors ambulanciers)	10	Nombre d'ambulances	3
Hôpital le plus proche	ALBI (81)	Temps de trajet (en min)	40 min

ARTICLE 7 LE SITE DE PRATIQUE

ACCES – Nom du site	ACCES – Adresse
Circuit d'Endurance Tout Terrain	81140 Andillac

CARACTERISTIQUES			
Longueur du circuit	13 km	Capacité Moto (30 pilotes par km)	390
Largeur minimum de la piste	5 m (+70%)	Capacité Quad (30 pilotes par km)	390
Nombre de Commissaire de piste	7		

VISA DU MOTO-CLUB	VISA DE LA LIGUE	VISA DE LA FFM
Date : 24 mai 2019	Date : 27-05-2019	Date : 04/06/2019
		Numéro : 19/0598
MOTO CLUB RABASTINOIS FFM-LMOC	LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE Commission Enduro / Endurance LE PRESIDENT Thomas ANGELES	FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 AV. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00
	LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE B BALMA	
	Pe 29/05/2019	

1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

FFM
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

HORAIRES PRÉVISIONNELS DE LA MANIFESTATION POUR LA JOURNÉE DU 4 août 2019.

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
3 août				
16.	19h.	Contrôle technique et administratif		
4 août.				
7h.	9h30	Contrôle technique et administratif		
8h.15	8h45.	Essais	Quads	
8h45 -	10h45.	Course	Quads	
11h00 -	12h00	Essais	Motos	
13h30 -	15h30.	Course	Motos Solo	
13h30 -	17h30.	Course	Motos Duo.	

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE
B
BALMA

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE
B
BALMA

assurances LESTIENNE
spécialiste de l'assurance des sports mécaniques et loisirs motorisés

ATTESTATION RESPONSABILITE CIVILE ORGANISATEUR D'ACTIVITE SPORTIVE DE LOISIR OU DE COMPETITION AVEC VEHICULES TERRESTRES AMOTEUR

(Articles A 331-17 et A 331-18 du code du sport)

La SAS ASSURANCES LESTIENNE BP 34 – 51873 REIMS CEDEX
Atteste par la présente que

MOTO CLUB RABASTINOIS
54 rue du Pont du murel
81800 RABASTENS

A souscrit, en application des dispositions législatives et réglementaires du code du sport, une police d'assurances **B1921RT000050T-RCO780** auprès de la compagnie LLOYD'S INSURANCE COMPANY S.A, garantissant sa responsabilité civile pour son activité ou son organisation avec véhicules terrestres à moteur suivante, « **4 Heures d'Andillac**» se déroulant **du 03/08/2019 à 16h00 au 04/08/2019 à 19h00.**

Aux conditions générales et particulières du contrat d'assurance établi pour couvrir les risques prévus à l'article R331-30 du code du sport., de la responsabilité civile pour les concentrations, manifestations, ou activités avec véhicules terrestres à moteur.

Conformément à l'article A331-32 du code du sport, la garantie est accordée par sinistre jusqu'à concurrence de :

- 10.000.000 € pour les dommages corporels autres que ceux relevant de la responsabilité civile automobile.
- 1.500.000 € pour les dommages matériels autres que ceux relevant de la responsabilité civile automobile.
- 500.000 € pour les dommages immatériels consécutifs.
- 50.000 € pour les dommages immatériels non consécutifs.
- Défense et recours inclus.

Les garanties du contrat sont conformes aux exigences de l'article D321-4 du code du sport.
Exclusion : Dommages aux véhicules utilisés.

La présente attestation ne peut engager les sociétés ASSURANCES LESTIENNE, IRIS, et LLOYD'S INSURANCE COMPAGNY S.A en dehors des conditions générales et particulières, et des limites de validité du contrat auquel elle se réfère.

Fait pour servir et valoir ce que de droit à REIMS le 08/04/2019

Signature du courtier

S.A.S ASSURANCES LESTIENNE
BP 34
51873 REIMS CEDEX
Tél. 03 26 87 71 38 Fax 09 70 62 90 43
RCS Reims 529 120 842 - APE : 6622Z - orias 10053161
Email : assurances.lestienne@orange.fr

Signature de la compagnie d'assurance

KLN 5307 Lloyd's Brussels 09/04/19

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE B BALMA